

## CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Les inscriptions se feront en ligne pour l'entrée au lycée (voir avec votre établissement d'origine)

Les remises de pièces se feront **de 8h 00 à 12h 00, à la Vie Scolaire,** selon le calendrier suivant :

### Inscriptions en seconde :

- **acceptation de l'affectation par télé service : du lundi 24 juin au vendredi 28 juin 2019.**
- **remise des pièces sur place (formalité obligatoire) :**
  - . **Mardi 2 juillet :** pour les noms de A à K
  - . **Mercredi 3 juillet :** pour les noms de L à Z

**Jeudi 4 juillet :** 1<sup>ère</sup> année de CAP et de Bac Pro, 3<sup>ème</sup> Pré Pro.

**Vendredi 5 juillet :** pour les retardataires, 2<sup>ème</sup> affectation et la 1<sup>ère</sup> année de BTS

NB : la présence des parents est **OBLIGATOIRE** pour la signature des documents (sauf pour les BTS qui devront être munis **d'un certificat de réussite**)

Les élèves de 2<sup>nde</sup> intéressés par l'atelier théâtre du lycée devront le signaler le jour de l'inscription.

### Pièces à fournir :

- 1 Relevé d'identité bancaire pour les boursiers
- 1 attestation d'état civil (copie livret de famille ou d'une pièce d'identité)
- 4 photos d'identité correctement présentées – **pas de casquette ni de lunettes de fantaisie, coiffure correcte exigée**
- l'attestation d'assurance
- **l'exeat informatisé de l'établissement d'origine OU la fiche SCONET**
- copie du carnet de santé ou du certificat de vaccination
- **14 euros** pour la fourniture de 2 T-shirts d'EPS.

*L'absence d'une pièce exigée entraînera le refus de l'inscription.*

### INTERNAT

Les élèves intéressés par l'internat devront en faire la demande. L'inscription ne sera effective qu'après acceptation du dossier. Les parents peuvent s'acquitter des frais d'internat en 3 fois.

Le montant, à **titre indicatif**, est fixé comme suit : 1<sup>er</sup> trimestre : **900 euros** ? 2<sup>nd</sup> trimestre : 525 euros et 3<sup>ème</sup> trimestre : 355 euros. Peut faire l'objet de changement au 1<sup>er</sup> janvier.

Le Fond Social Lycéen pourra, après étude des situations, aider au paiement de l'internat.

**NB : une tenue vestimentaire, avec un polo unique, (pour les étudiants en BTS, une chemise de couleur bordeaux) existe au sein de l'établissement.**

Le Proviseur

C. MOULET

